



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MARS 2015

OL-mk 16/04/2015

Convoquée le 2 mars sur décision du Conseil d'administration, pour délibérer sur l'ordre du jour repris ci-après, adressé à l'ensemble des adhérents pour la partie statutaire, suivie de l'invitation à la réunion d'information générale.
Informations par ailleurs communiquées sur le Blog de BVV, sur l'affichage lumineux du village, dans la presse locale et par internet le 27/03/15 via le site Tournette de Ph. Mignotte.

Adhérents présents ou représentés à l'assemblée statutaire: 64

Présents (29): Georges Davignon*, Jacques Herrgott*, Mireille Kishazy*, Olivier Labasse*, Claude Saulgeot*, Jean Claude Secchi*, Jean Balastre, Jean Pierre Blanchet, Bernard Carraz, Francis Decodts ,Jean François Degravel, Michel Ennemann, Louis Faramaz, Robert Francoz, Jean Gouvard et Mme, Corine Labasse, Pierre Lachenal, Charles Lacombe, Maurice Legrand, Clotilde Lelarge, Jacques Lelarge, Emile Miège, Jacques Moreau, Gérard Pernière, , Catherine Viaux, Jean Domercq, Catherine Oliver, Chantal Oliver. (*: Administrateurs sortants).

Pouvoirs enregistrés au siège de l'association (35): Lou Berman, Geneviève Bodoy, Michel Bodoy, Solange Bouclier, Françoise Carteron, Alain Christin, Jean Domercq, Michel Dufour, Marcel Falieu, Germaine Fraisse, Nelly Gibello, Pierre Granier, Alain Jauberty, José Oliver, Denise Maison, Enrico et Itaka Martignoni, Jean Claude May, Yvette May, Françoise Millet, Claire Moreau, Jimmy Ongini*, André Pichon, Christian Rabouille*, Marceau Rièvre, Madame Rièvre, Gilbert Sussmann, Joëlle Sussman*, Maurice Thomas, Nicole Tournafol, Françoise Weite. Michel Wotus, Yolande Wotus, M. et Mme Vast,

Invités présents à la réunion plénière : ≥ 28

Sylvie Maniglier, Maire de Veyrier-du-Lac, Stéphanie Chapus, Anne- Violaine Dauer Georges Blondiaux (adjoints), Marie Louise Baud, Claudine Beraud, Marion Trèves (conseillères municipales), Nathalie Meynet.

Claudine Beraud (L'Essor savoyard), Jean Paul Chavas (Le Dauphiné Libéré).

Gerald Malagola, Pierre Simon, Thomas Terrier, Solange Mézan de Malartic, Bruno Perrier (Quai de Chavoires), Alain Moysan (Président ALAE) et Mme, Edmond Luca (ADEPT), Philippe Cléry (ADEPT), Jean-Loup Bertez (TDD) et Mme, Colette Herrgott, Albert et Nicole Lacroix, Elisabeth Moret, Jean Luc Tardivel (Quai de Chavoires), Louis Frehling, Thierry et Mme Soulier... (liste non complète)

ASSEMBLEE STATUTAIRE

Le quorum étant largement atteint (64/88), l'assemblée peut valablement délibérer. Le rapport moral, le rapport d'activité et le rapport financier disponibles sur demande au siège de l'association depuis la convocation, et en version papier à l'entrée de la salle de réunion, sont présentés. Ils seront adressés en version électronique aux adhérents.

En ouverture, notre Président, rappelant les points statutaires, expose l'agenda de réunion en 2 parties, comme l'an dernier.

Dans son **rapport moral**, Olivier Labasse précise la ligne d'action de BVV, inspirée, sous sa présidence, des principes : « **Apprendre, comprendre, partager, évoluer, transmettre** » et, comme le dirait Claude Saulgeot, « **persévérez** ».

Parmi les points clés qu'il souligne : la **réforme de la territorialité** qui impose encore davantage de se tourner vers les autres, de découvrir des opinions différentes, de mutualiser les compétences, en particulier avec les associations voisines de la rive Est et du bassin du Lac comme ALAE, ADEPT, Talloires Développement Durable représentées ce soir, pour agir mieux et plus vite ensemble, éviter les "duplications ", tout en restant viscéralement "attachés à notre identité locale et à notre ancrage territorial profond".

C'est pourquoi nous avons demandé l'extension de l'agrément de BVV Menthon-Saint-Bernard, accordée par le Préfet en septembre 2014..

Nous nous intéressons à l'évolution de la Voie Verte sur la rive Est, dont la conception initiale est erronée et la réalisation dispendieuse, à l'éco - système des transports du bassin de vie du fait de l'augmentation du trafic automobile à Veyrier, à la qualité de l'air, au SCoT, à la qualité du débat public, au projet du « Grenelle des transports et de la qualité de l'air du bassin annécien », à la réforme territoriale à l'œuvre cahin-caha. A ce dernier propos, BVV déplore qu'avec 46% de la population de l'actuelle CCT, la Commune ne dispose d'aucune vice-présidence ou Présidence, contrairement à celles de Talloires et de Menthon qui en ont, chacune, 2 (voir Blog du 1/05/2014).

Pour autant, BVV reste attentif à la vie de sa Commune d'ancrage et à son amélioration. Telle est la raison de nos réunions trimestrielles avec la Mairie, tenues sur un agenda robuste proposé par votre association sur la base de vos préoccupations et de celles de vos administrateurs. Si nous ne sommes pas toujours d'accord, le dialogue est ouvert et constructif, nous en remercions Madame le Maire et ses adjoints. Il s'agit en effet pour les 2 parties de créer de l'intelligence collective. Indépendante, BVV est l'une des rares associations à ne pas solliciter de subventions municipales. A la suite de ses travaux et réflexions sur la vocation et le devenir de la commune (cf. « Prospective urbanistique Veyrier 2020 ») BVV a été invitée comme personne morale associée aux réunions préparatoires à l'élaboration du PLU.

De façon à objectiver le débat récurrent sur les transports collectifs, nous avons initiée une grande enquête sur les besoins de transport dont nous vous présenterons les premiers résultats en 2^{ème} partie de réunion.

Enfin, la transparence de l'information : nous diffusons régulièrement par courriel via notre adresse dédiée créée en avril 2014, et en version papier pour les non informatisés, la relation de nos 11 CA annuels auprès de nos 88 adhérents. Le blog-note de BVV, ouvert après l'AGO d'avril 2014, est diffusé à environ 250 abonnés. Votre président l'a alimenté de 12 articles éditoriaux.

Nous communiquons régulièrement sur le bulletin municipal et dans la presse écrite locale.

Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité.

Notre Vice-Président, Claude Saulgeot, présente le **rapport d'activités** :

78 documents archivés pour l'année 2014, dont 11 rapports mensuels des Conseil d'Administration ainsi que les résumés de nos 3 rencontres annuelles avec la Mairie envoyés à nos adhérents.

Notre accréditation "Association locale d'usagers" a été étendue à Menthon, l'autre commune limitrophe, après Annecy-le-Vieux.

Notre Président assiste régulièrement aux conseils municipaux, participe au conseil d'ALAE, échange régulièrement avec les autres associations environnementales des rives du lac, alimente régulièrement notre blog créé par Jean Claude Secchi en liaison avec lui.

Dans les domaines pratiques de la vie quotidienne :

Suite à notre dernier courrier, appuyé d'un essai in situ avec le petit camion, nous espérons voir se réaliser en 2015 le ramassage des OM (ordures ménagères) sur la Combe.

Nous avons obtenu l'accord pour le déplacement de l'abribus gênant de Chavoires/Mavéria,

Objectif propreté : la multiplication des dispositifs de ramassage des déjections canines et la vigilance en ce qui concerne les divagations ont été obtenues au chemin des Barattes.

L'accord pour un conteneur PAV textile qui sera implanté vers l'école (initiative Jean Louis Terrier)

Et aussi, une rotation de bus supplémentaire sur la rive Est en été ; cependant nous la souhaitons toute l'année car BVV agit pour le développement des transports en commun en qualité et fréquence, l'incitation à les utiliser,

BVV s'implique pour une meilleure "Voie Verte", dénonce des erreurs, veille à une meilleure réalisation, à défaut de conception, pour sa suite (voies monodirectionnelles pour Veyrier-Menthon, respect de l'alignement d'arbres..)

Urbanisation : enfin un succès au TGI pour l'action en justice relative à Morat, suppression d'un ajout non autorisé à l'Amandier.

Mise en place de passages piétons entre les tennis et la plage. Extension des limites de vitesse.

Environnement paysager : questions sur la hauteur des haies compactes, la promenade du bord du lac, demande de bancs sur la Corniche, à la Ravoire ; amélioration des cheminements piétons...

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

Notre trésorier Jean Claude Secchi, présente le **rapport financier de l'association**. Les ressources proviennent en quasi-totalité des cotisations des adhérents (1320€ + solde 2013 de 82€), les intérêts livret (153€)...Les charges sont constituées essentiellement des frais administratifs (fournitures papeterie, timbres.. : 276€), frais d'AG et de réunions (223€), cotisation autres associations (40€), formalités (14€). Au global le total bilan est de 14320€ avec les reports antérieurs.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Quitus est donné au Président, au Vice-président et au trésorier.

Cotisations 2015 et 2016

Notre association a vu son nombre d'adhérents augmenter de 37% en deux ans pour atteindre 88 en 2014. Le conseil propose à l'assemblé de maintenir à l'identique de 2014 le montant des cotisations en 2015 (membres actifs 15€, membres bienfaiteurs ou couples, 30€, donateurs : montant libre supérieur à 30€). Cette proposition est mise au vote :

L'Assemblé générale approuve à l'unanimité la proposition de cotisation du conseil.

Le Conseil propose de voter à l'identique les cotisations de 2016 de façon à pouvoir les appeler dès le début de l'année prochaine : *l'assemblé se prononce favorablement à l'unanimité.*

Renouvellement du Conseil et élection des administrateurs :

Départ en 2014 : Francis Decodts (suite à son élection au conseil municipal), Lou Berman (départ à l'étranger). Jean Pierre Blanchet. Ils restent des adhérents fidèles de l'association ;

Sortants ne se représentant pas : Christian Rabouille, Joëlle Sussmann qui restent adhérents. L'assemblée les remercie pour le travail effectué.

Sortant se représentant : Georges Davignon, Olivier Labasse, Mireille Kishazy, Jean Claude Secchi ; réélus individuellement à l'unanimité.

Nouvelles candidatures : Jacques Lelarge, Catherine Oliver, élus, individuellement à l'unanimité.

Ils composeront le nouveau Conseil d'administration avec ceux dont le mandat ne venait pas à échéance : Jacques Herrgott, Claude Saulgeot, Jimmy Ongini. Les statuts permettant d'augmenter le nombre de sièges à pourvoir au-delà du minimum de 9, il pourra être proposé une ou deux cooptations d'adhérents non présents ce jour sous réserve de ratification à la prochaine AGO.

REUNION GENERALE DE PRESENTATION DES TRAVAUX ET DISCUSSION

Fin 2013, BVV avait initié dans le cadre du collectif CVV créé avec 4 associations veyrolaines (ACDMV, BVV, hameau de Morat, Quai de Chavoire) des travaux de prospective urbanistique pour réfléchir au village que nous souhaitons habiter en 2020 : "**Vivre bien à Veyrier du lac en 2020**". Ces travaux se sont poursuivis tout au long de l'année 2014 et

se poursuivent en 2015. Un diaporama offre un fil conducteur, alternant points clés, faits et chiffres, illustrations, schémas et photographies¹.

Olivier Labasse évoque le patrimoine naturel et bâti de Veyrier-du-Lac et la vision du village en 2020 (Document disponible : « Mémoire géographique et historique du patrimoine naturel et bâti », édition complétée 2/03/2015, pages 1 à 7), la relation entre l'urbanisme et l'urbanisation. Il présente les premiers résultats de l'enquête transport avec les 171 questionnaires (à date) débouillés avec Jean Claude Secchi, Claude Saulgeot et Joëlle Sussmann : 83% des répondants sont favorables au développement des transports collectifs dans la commune et 91% pour les transports sur la rive Est. 56% les emprunteraient (si qualité de service) plusieurs fois par semaine et 33% une à deux fois par semaine, toute l'année pour 72%². Les dérives dimensionnelles et budgétaires de l'aménagement cyclable devenu partiellement « Voie verte » sur la rive Est sont illustrées. BVV appelle de ses vœux le lancement prochain d'une concertation bien menée, pluraliste, apaisée et surtout documentée avec la C2A et le nouveau Conseil Départemental à propos du « Schéma multimodal des transports en bassin annécien » ; les diapositives montrées (comptages CG 74 du trafic routier 2013 des RD 1508 et 909/909a) révèlent un risque très important d'hyper congestion des 2 rives avec les projets annoncés qui tournent le dos au sens de l'histoire, voir au bon sens, à la santé publique. En tous les cas au cadre de vie et à la qualité de vie des Veyrolains.

A la recherche des chemins perdus. Georges Davignon présente l'état des lieux des chemins et sentiers du piémont du Veyrier qui doivent être mieux entretenus, signalés et parfois ré-ouverts, comme le montre plusieurs photographies réalisées en Mars 2014 par des membres de BVV. Il plaide pour le développement de l'écotourisme avec la réouverture/création d'un sentier nord-sud de la découverte en courbe de niveau dont le tracé est proposé³ : « les balcons du lac ».

Veyrier dispose de 2 atouts touristiques : le lac et la montagne qui doivent être reliés et développés pareillement.

Jacques Herrgott présente la 2^{ème} partie du travail sur la prospective urbanistique dédiée à l'urbanisation, l'organisation, du bâti, la qualité architecturale et le PLU⁴ : orientations souhaitables, prise en compte des éléments remarquables répertoriés du patrimoine, diagnostic de l'urbanisation, erreurs architecturales à ne pas répéter, organiser des pôles de rencontre humaine, des circulations la favorisant. Outils de gestion : le PLU et son règlement ; respect du code de l'urbanisme, cohérence avec les prescriptions du Scot, les lois littoral et montagne. La réussite d'un PLU passe par l'information, la participation, la pédagogie ; la participation de BVV, pôle de réflexion, "force de proposition, creuset d'idées", association attentive aux attentes des veyrolains lors de l'élaboration du PLU. Des planches illustrent les problématiques d'inscription dans le site, de talus et murs de soutènement, de toitures (volumes, matériaux, ouvertures), de terrasses et balcons, d'annexes, parking et garages.

Après une séance de questions-réponses, consacrée essentiellement à des points de court terme (voirie, vitesse des véhicules, propreté, eaux pluviales...), le Président rappelle que les suggestions et préoccupations peuvent être adressées au Conseil d'Administration de l'association, si possible avant ses réunions (calendrier sur le Blog, en principe le 1^{er} lundi de chaque mois à 18h à la Veyrière ; le prochain se tiendra le 4 Mai). Il rappelle que des réunions de concertation entre le Bureau de BVV et la Mairie sont organisées selon une fréquence trimestrielle et que BVV est associée aux réflexions du futur PLU.

BVV poursuivra son activité sur ses deux axes de travail : la qualité de vie et les préoccupations à court terme, la prospective urbanistique à l'horizon 2020. Tous les adhérents sont invités chaleureusement à participer.

Olivier Labasse félicite les 2 nouveaux administrateurs et propose de mieux faire connaissance avec eux ou de continuer les conversations autour du verre de l'amitié préparé par Mireille qu'il remercie au nom de toutes et tous.

Pièces remises : les trois rapports statutaires :

Rapport moral du Président

Rapport d'activités du Vice-Président

Rapport financier du Trésorier

¹ Limité à une cinquantaine de vues, ce diaporama pourra être projeté à nouveau à la demande des adhérents et complété des très nombreuses photographies disponibles sur les thèmes à approfondir en réunions thématiques.

² Les chiffres détaillés feront l'objet d'une communication par mail ou sur le blog. L'enquête continue.

³ Document GD (31/03/2015, 1p) disponible

⁴ Ce document « Fiche 1 » (JH-OI, p 8 à 15) est disponible, de même que la fiche : « Le règlement en détail » (JH, 1p)